

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE 2021

Liste des postes

du poste

« I-PROF »

Vœux + C.V. + Lettre

de motivation en ligne dossier en fonction

Le 17/j11 sur

« I-PROF »

B.O. du 16 novembre 2 020 : mouvement INTER

VOEUX ACADEMIE Postes Fixes « Normaux »

Les participants:

- Obligatoirement: les stagiaires
- -Facultativement: les titulaires

31 vœux d'Académie (maximum) à saisir sur I-PROF du 17/11 (12H) au 8/12 (12H)

Chaque vœu a un barème.

Le barème est calculé à partir de:

- -La situation professionnelle
- -La situation personnelle

EXTENSION: Stagiaires Voir Tableau d'extension

Situation Professionnelle au: 31 octobre 2020

Classe Normale:7pts / Echelon, (mini 14pts) Hors Classe(hors agrégés):7pts / Echelon + 58pts Classe Exceptionnelle:7pts / Echelon+77pts(max 98pts) HC Agrégé:7pts/Echelon+63pts (maxi 98pts qd ds 4em depuis au moins 2ans) Stagiaire: +0,1pt dans académie de stage Ancienneté: 20pts/an + 50pts/tranche de 4 ans

Bonifications:

Ex contractuel, MA ou MI-SE, ex AED, lauréat au concours de CPE : jusqu'à Ech.3: 100 pts.

Ech. 4: 115pts. Ech.5 et +: 130pts Autres stagiaires: 50pts sur le 1er

vœu à utiliser dans les 3 ans (Voir note 1)

Note 1: Possibilité de l'utiliser aussi à l'intra si la circulaire de l'académie d'affectation a retenu cet élément

dans son barème

Handicap ou enfant en situation médicale grave: 100pts / tous vœux si RQTH : 1000 pts (au vu du dossier non cumulables avec 100pts précédent) Ancien fonctionnaire d'un autre corps de l'EN ou d'orientation. Réintégration: 1000pts sur ancienne académie.

Education Prioritaire et APV:

de 60 à 400 pts

Vœu préférentiel: 20pts par an(incompatible avec bonif, familiale)maxi:100pts (sauf si avant 2015)

DOM ou Mayotte: 1000pts (si CIMM) Vœu unique Corse: 600 à 1000pts

Sportif de haut niveau: 50pts/ATP (maxi 4 ans)

Autorité Parentale Conjointe: 250,2pts (Académie et académie limitrophes) + 100pts/enfant de moins de

20 ans au 1/09/2020 à partir du 2tm

Situation familiale ou civile au 31 octobre 2020

Rapprochement de conjoint:

150.2pts (Académie et académie limitrophes)

Postes

Spécifiques

15 VŒUX (MAXI)

-Géographique

Etablissement ou →

100pts/enfant de moins de 18 ans au 1/09/2020

Séparation de conjoint: 190pts pour 1 an, 325 pts

Pour 2ans, 475pts pour 3 ans, 600pts 4 ans et plus

(pour les personnels en congés parental ou dispo. Voir ici) +100pts si acad limitrophes et dots non limitrophes + 200pts si acad. non-limitrophes Mutation simultanée: 80pts entre 2 stagiaires

ou 2 titulaires CONJOINTS

Situation de Parent Isolé: 150pts